

Direction : Direction Générale

Affaires Foncières et Juridiques

REF : FONCIER2008015

Signataire : FG

OBJET : 37, rue Gaëtan Lamy cadastré G68 à Aubervilliers. Cession au profit de la SEM PLAINE COMMUNE DEVELOPPEMENT.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu l'article L2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales et L3211-14 du code général de la propriété des personnes publiques,

Vu le périmètre de la ZAC du Landy créée par délibération du conseil communautaire du 12 février 2007,

Vu la convention publique de renouvellement urbain Cristino Garcia Landy du 04 novembre 2007,

Vu la convention de renouvellement urbain du 22 novembre 2007,

Vu la délibération du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération Plaine Commune du 24 juin 2008 approuvant le projet de renouvellement urbain et le programme de la ZAC du Landy,

Vu la décision de préemption n°154 du 29 juillet 2008,

Vu le courrier de la ville en date du 29 août 2008,

Vu la lettre de la SEM Plaine Commune Développement en date du 08 septembre 2008,

Vu l'avis des services de France Domaine en date du 26 juin 2008,

Considérant l'intérêt de céder le terrain situé 37, rue Gaëtan Lamy cadastré G 68 au profit de la SEM Plaine Commune Développement, du fait de sa situation dans le périmètre de la ZAC du Landy et parce qu'il constitue une partie de l'assiette foncière du futur projet de logements locatifs libres à réaliser par l'association foncière logement.

A l'unanimité.

DELIBERE :

Article un : Décide de céder le bien situé 37, rue Gaëtan Lamy à Aubervilliers, cadastré G 68 au profit de la SEM Plaine Commune Développement du fait de sa situation dans le périmètre de la ZAC du Landy dès que la commune en sera devenue propriétaire suite à la décision de préemption n°154 du 29 juillet 2008.

Article deux : Fixe le prix de cession à 90 000€ libre de toute occupation.

Article trois : Autorise le maire à signer la promesse de vente et l'acte notarié relatifs à cette transaction.

La recette résultant de cette cession sera imputée au 203-775-824.

Le Maire